



MINISTÈRE DE L'ÉCONOMIE ET DES FINANCES
Direction des Affaires Juridiques

MARCHES PUBLICS ET ACCORDS-CADRES

DC3

ACTE D'ENGAGEMENT¹

En cas de candidature groupée, un document unique est rempli pour le groupement d'entreprises.

A - Objet de la consultation et de l'acte d'engagement.

■ Objet de la consultation :

Procédure Adaptée après publicité préalable et mise en concurrence –
(Article 12,27 et 77 du décret 2016-360 du 25 mars 2016 relatif aux marchés publics)

Marché de :

FOURNITURE ET POSE DE DEUX UNITES DE DESHYDRATATION DES BOUES PAR VIS ET EQUIPEMENTS ANNEXES POUR LA STATION D'EPURATION MIXTE DE GRAULHET – 220 000 EH

■ Code CPV principal :

La nomenclature CPV est :

45252140-1 : INSTALLATION DE DESHYDRATATION DES BOUES

■ Cet acte d'engagement correspond :

À l'offre de base unique de la consultation

À la variante suivante :

Aux prestations supplémentaires ou alternatives² suivantes :

¹

² Jusqu'en 2009, les « prestations supplémentaires ou alternatives » étaient désignées sous les termes « options techniques ».

B - Engagement du candidat.

B1 - Identification et engagement du candidat :

Après avoir pris connaissance des pièces constitutives du marché public et conformément à leurs clauses et stipulations,

Le signataire

S'engage, sur la base de son offre et pour son propre compte ;

[Indiquer le nom commercial et la dénomination sociale du candidat, les adresses de son établissement et de son siège social (si elle est différente de celle de l'établissement), son adresse électronique, ses numéros de téléphone et de télécopie et son numéro SIRET.]

Engage la société sur la base de son offre ;

[Indiquer le nom commercial et la dénomination sociale du candidat, les adresses de son établissement et de son siège social (si elle est différente de celle de l'établissement), son adresse électronique, ses numéros de téléphone et de télécopie et son numéro SIRET.]

L'ensemble des membres du groupement s'engagent, sur la base de l'offre du groupement ;

[Indiquer le nom commercial et la dénomination sociale de chaque membre du groupement, les adresses de son établissement et de son siège social (si elle est différente de celle de l'établissement), son adresse électronique, ses numéros de téléphone et de télécopie et son numéro SIRET. Identifier le mandataire désigné pour représenter l'ensemble des membres du groupement et coordonner les prestations.]

À exécuter les prestations demandées :

Aux prix indiqués ci-dessous ;

Taux de la TVA :

Montant hors taxes :

Montant hors taxes arrêté en chiffres à :

.....

Montant hors taxes arrêté en lettres à :

.....

Montant TTC :

Montant TTC arrêté en chiffres à :

.....

Montant TTC arrêté en lettres à :

.....

OU

Aux prix indiqués dans l'annexe financière jointe au présent document.

B2 - Répartition des prestations (en cas de groupement conjoint) :

(Les membres du groupement conjoint indiquent dans le tableau ci-dessous la répartition des prestations que chacun d'entre eux s'engage à réaliser.)

Pour l'exécution du marché ou de l'accord-cadre, le groupement d'opérateurs économiques est : (Cocher la case correspondante.)

conjoint OU solidaire

Désignation des membres du groupement conjoint	Prestations exécutées par les membres du groupement conjoint	
	Nature de la prestation	Montant HT de la prestation

B3 - Compte (s) à créditer :

(Joindre un ou des relevé(s) d'identité bancaire ou postal.)

■ Nom de l'établissement bancaire :

■ Numéro de compte :

B4 – Délai de réalisation :

- **Période de préparation :**

Le délai maximal de la période de préparation est de 5 mois à compter de la date de la notification du marché. Ce délai n'est pas compris dans la période d'exécution

Délais maximum	Délais proposé et réduit par l'entreprise
5 mois	

- **Période d'exécution :**

Le délai d'exécution des travaux démarre à compter de la date fixée par l'ordre de service qui prescrira de les commencer. L'entreprise pourra toutefois présenter dans son offre une réduction des délais. Le délai d'exécution comprend la période d'exécution des travaux jusqu'à la mise en service des équipements et le repli du chantier.

Délais maximum	Délais proposé et réduit par l'entreprise
6 semaines	

B6 - Délai de validité de l'offre :

Le présent engagement me lie pour le délai de validité des offres indiqué dans le règlement de la consultation, la lettre de consultation ou l'avis d'appel public à la concurrence.

C - Signature de l'offre par le candidat.

Nom, prénom et qualité du signataire (*)	Lieu et date de signature	Signature

(*) Le signataire doit avoir le pouvoir d'engager la personne qu'il représente.

D - Identification du pouvoir adjudicateur (ou de l'entité adjudicatrice).

- Désignation du pouvoir adjudicateur (ou de l'entité adjudicatrice) :

Régie Municipale de l'Eau et de l'Assainissement de la ville de Graulhet
10 Boulevard Georges Ravari
81 300 Graulhet

- Nom, prénom, qualité du signataire du marché public:

Charles LANDRY
Directeur de la Régie Municipale de l'Eau et de l'Assainissement Ville de Graulhet
TEL: 05.63.34.38.40
FAX: 05.63.34.65.52
Charles.landry.rme@orange.fr

- Personne habilitée à donner les renseignements prévus à l'article 109 du code des marchés publics (nantissements ou cessions de créances) :

Christian CARRIERE
Directeur Technique de la Régie Municipale de l'Eau et de l'Assainissement Ville de Graulhet
TEL : 05 63 34 38 40
FAX : 05 63 34 65 52
rmegraulhet@wanadoo.fr

- Désignation, adresse, numéro de téléphone du comptable assignataire : **Le Receveur Principal**

E – Engagement du candidat.

Fait en un seul original

A

Le

Signature du candidat

Porter la mention manuscrite

Lu et approuvé

F – Acceptation de l'offre par l'entité adjudicatrice.

Est acceptée la présente offre pour valoir marché

**Signature du représentant de
l'entité adjudicatrice**

A

Le

G – Notification du marché au titulaire.

En cas de remise contre récépissé :

Le titulaire signera la formule ci-dessous :

« Reçu à titre de notification une copie du présent marché »

A

Le

Signature

En cas d'envoi en LR/AR (Lettre recommandée avec accusé de réception):

Coller dans ce cadre l'avis de réception postal, daté et signé par le titulaire (valant date de notification du marché)